



Madame, Monsieur les Directeurs Académiques,

Nous intervenons à nouveau lors de la CAPD sur la question des résultats des permutations nationales. Si nous constatons une très légère amélioration par rapport à l'an passé, les résultats restent très en deçà de ceux enregistrés avant 2011.

Un groupe de travail « bilan » est d'ores et déjà prévu à la DGRH du ministère. Le SNUipp-FSU y portera à nouveau son exigence de voir cette question traitée au mieux de l'intérêt des enseignants du premier degré, dont beaucoup vont se voir à nouveau contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles et leur situation familiale. Au niveau départemental, comme tous les ans, le contexte est difficile alors qu'un très grand nombre de collègues souhaitent intégrer la Gironde. Ces collègues se trouvent dans une situation professionnelle et personnelle parfois dramatique. De plus, c'est un vrai gâchis pour notre administration car ce sont des professionnels formés qui pour la plupart n'exercent plus. Enfin, nous risquons fort de nous retrouver, comme l'année dernière, en difficulté en termes de personnel alors que des ineats pourraient être prononcés dans notre département. Nous vous demandons qu'une solution soit trouvée pour ces nombreux collègues.

Depuis la mise en place de nouveaux logiciels, nous sommes de plus en plus contactés par des collègues remplaçants ayant droit à des indemnités qui ne sont pas payées, ou avec plusieurs mois de retard ; de nombreux changements d'affectation modifient également leur situation. Pour le SNUipp-FSU, il n'est pas acceptable que des outils de gestion entraînent des reculs en termes de droits, et notamment une baisse de revenus dans un contexte où les questions financières sont de plus en plus sensibles pour les enseignants.

Pour le SNUipp-FSU, la perspective d'un gel des salaires jusqu'en 2017 est purement inacceptable. Après les quatre années de gel du point d'indice accentuant une baisse incessante du pouvoir d'achat, le blocage des salaires pour trois années supplémentaires est annoncé pour tous les fonctionnaires. Le premier ministre, qui vient de dévoiler la facture salée de son plan d'économies de 50 milliards, relance ainsi un contentieux salarial qui n'a que trop duré. Une étude de l'Insee confirme que la baisse des salaires nets moyens de la fonction publique est bien réelle. Dans l'éducation, les enseignants du primaire stagnent à un niveau de salaire sans rapport à leur niveau de qualification.

Il est urgent que le gouvernement revienne sur cette décision qui va creuser encore un peu plus le pouvoir d'achat des fonctionnaires. C'est pourquoi le SNUipp avec la FSU, avec l'intersyndicale appelle à la grève le 15 mai prochain dans le cadre d'une journée d'action Fonction publique. Le gouvernement doit ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations notamment pour une revalorisation immédiate du point d'indice. Il s'agit aussi de garantir des services publics de qualité correspondant aux besoins au moment où les opérations de carte scolaire montrent la nécessité d'amplifier les créations de postes pour l'école.